



- Aux organisations de la CGT

Montreuil, le 1^{er} octobre 2013

Déclaration de la Commission exécutive confédérale

La Commission exécutive confédérale, réunie ce jour, a analysé l'état du processus revendicatif actuel, à partir notamment, des réunions téléphonées tenues avec les organisations le 27 septembre dernier.

A partir de ses échanges et réflexions, la CE confédérale considère qu'il est essentiel, dans cette période, de créer les conditions du rassemblement le plus large possible des salariés. Cela nécessite d'ancrer davantage notre démarche revendicative sur les lieux de travail. La CE réaffirme la nécessité pour toutes nos organisations professionnelles et territoriales de réussir la semaine d'action du 7 au 11 octobre 2013 par des actions multiformes avec l'implication des salariés : interpellation du MEDEF, des parlementaires, conférences de presse, rassemblements, etc.

Cette semaine d'action doit servir à la réussite d'une journée unitaire et interprofessionnelle le 15 octobre 2013, nouvelle étape dans la construction du processus de mobilisation.

La CE confédérale appelle ses organisations à prendre toutes les dispositions d'impulsion nécessaires à la réussite de cette journée de mobilisation, et de son caractère unitaire avec arrêts de travail et manifestations en portant nos exigences en matière de salaires, d'emploi, de conditions de travail et de retraite.

Elle doit également être un point d'appui pour porter la syndicalisation parmi tous les salariés que nous ambitionnons de rassembler au sein d'un syndicalisme offensif et de conquête.

Face à l'offensive du MEDEF pour tenter de généraliser et banaliser le travail de nuit et du dimanche, la CGT tiendra, jeudi 3 octobre 2013, une conférence de presse pour réaffirmer notre position sur ce sujet et engager la poursuite de la bataille des salaires, véritable réponse contre la généralisation du travail du dimanche et du travail de nuit.

La CE décide d'ores et déjà de l'envoi à nos organisations d'un matériel sur l'emploi, les salaires, la retraite et la protection sociale. Elle décide également de prendre contact avec l'ensemble des organisations syndicales pour poursuivre des initiatives de mobilisations dans les suites du 15 octobre 2013.